

OBTENEZ LA QUALIFICATION « CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE® »

Développez votre clientèle en garantissant et valorisant un niveau de qualité de votre prestation.

LES + :

- La garantie pour vos clients de la qualité de la prestation.
- L'accès aux offres de services de Tourisme & Territoires du Cher.
- La valorisation de votre hébergement sur le site internet Berry Province.
- Chambre d'hôtes référence® est une alternative pour les propriétaires ne souhaitant pas adhérer à un label. Cette qualification vous permet d'accroître votre visibilité.

L'OFFRE COMPREND :

- Une visite d'audit sur site réalisée par votre référent local de l'office de tourisme, sur la base d'un référentiel national.
- Des conseils sur votre prestation ainsi que sur la réglementation en vigueur en terme d'affichage des prix.
- L'obtention de la qualification « Chambre d'hôtes référence® » après validation en commission départementale.
- L'usage du logo « Chambre d'hôtes référence® » dans vos outils de communication.
- Possibilité d'acquérir vitrophanie - plaque « Chambre d'hôtes référence® »

POUR QUI :

- Chambres d'hôtes

PRIX : 200 € pour 5 ans (40 € par an)

Contact

Catherine CARROY-CAMELOT

Chargée de mission réseaux d'hébergement

02 48 48 00 11 - catherine.camelot@ad2t.fr